

DOCUMENT DEPOSE DANS LE REGISTRE DU PLUI D'AVANNE LE 20 JUIN 2021

Parcelle n° 0253 de 6,17 ares.

Avant 2018 cette parcelle était classée en zone UB, constructible sur sa partie inférieure (environ 4,5 ares), viabilisée en 2001 avec tous les réseaux nécessaires à la construction.

Suite à son déclassement (en zone N) par le PLU de 2018 (sans en avoir été informés personnellement) nous demandons que, lors de l'élaboration prochaine du PLUI, cette parcelle revienne à son état antérieur, ce qui semble plus que logique.

Le 16 avril 2021, nous avons été contactés par téléphone par M. SERRETTE de GBM . Il nous a conseillé de faire cette démarche qui lui semble fortement justifiée, sans toutefois nous le confirmer par lettre ou mail.

DEL FRATE ROBERT  
33 RUE DES GRAVIERS  
25720 AVANNE AVENEY